



CRITERIUM FOOT EN MARCHANT

PHASE DEPARTEMENTALE

2023.2024



District de Loir-et-Cher de Football

PRÉAMBULE

Le Football a changé, à nous de nous adapter en proposant des pratiques plus loisirs que compétitives.

C'est une formidable opportunité pour fidéliser nos licencié(e)s qu'ils ou elles soient joueur(euse)s ou dirigeant(e)s et qui ne se retrouvent plus dans les contraintes de la compétition, ou qui ne peuvent plus y jouer pour une question d'âge, emploi du temps ou d'handicap.

C'est pour cela que le District de Loir et Cher de Football souhaite développer le Football en Marchant et attirer de nouveaux dirigeants dans ses clubs. Cette activité s'inscrit dans la politique de santé publique et de la lutte contre l'inactivité physique.



District de Loir-et-Cher de Football

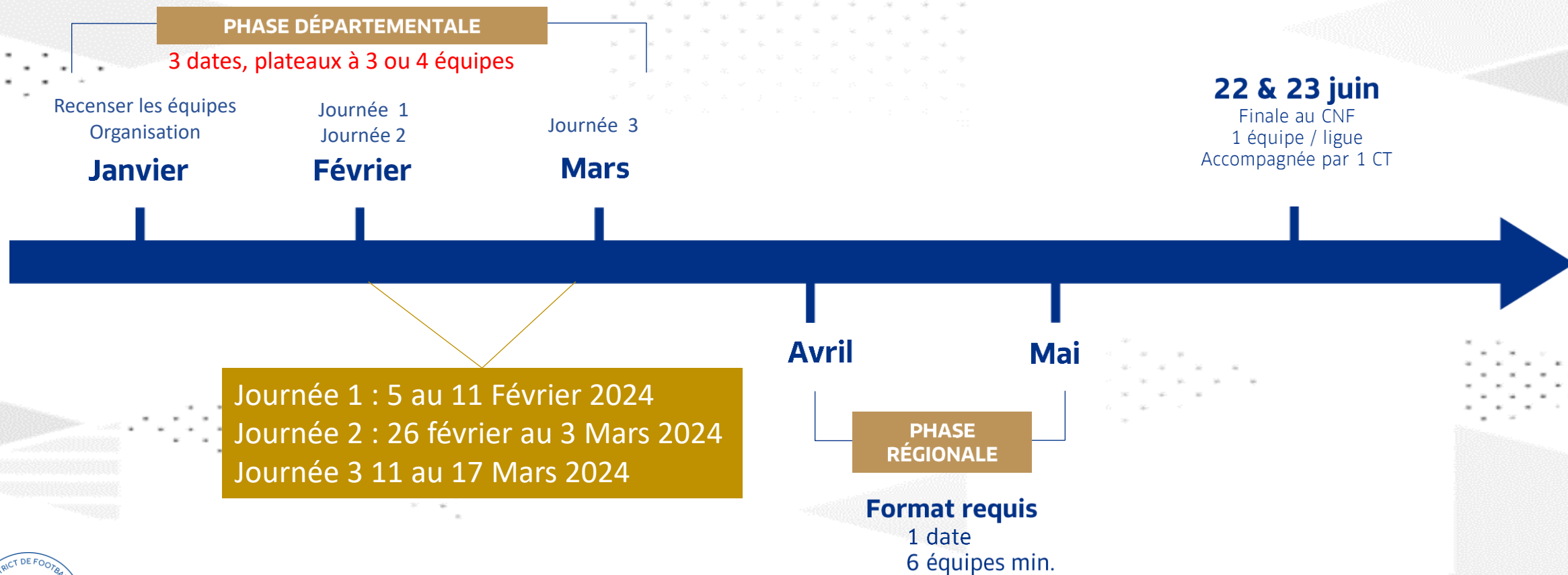
FFF FOOT LOISIR CRITÉRIUM

FOOT EN MARCHANT

LE 1^{ER} ÉVÉNEMENT NATIONAL DE FOOT EN MARCHANT

PHASE DÉPARTEMENTALE

CALENDRIER



District de Loir-et-Cher de Football

QUI PEUT PARTICIPER ?

CATÉGORIES

- À partir de U14

ARBITRAGE

- Privilégier les anciens arbitres

FORMAT DÉPARTEMENTAL

- 3 journées min.
- 4 équipes min.

OBJECTIFS RECHERCHÉS

- Engagement des territoires et des clubs dans la pratique du foot en marchant
- Favoriser la mixité et l'inclusion
- Etat d'esprit « loisir »

LICENCES AUTORISÉES

- Libre
- Loisir
- Entreprise
- Futsal

FORMAT RÉGIONAL

- 1 journée min.
- 6 équipes min.
- 1 équipe qualifiée pour le rassemblement national

Cas particulier : dans le cas où une ligue ne s'engage pas mais un district rattaché souhaiterait participer, un club pourrait le représenter lors de la finale nationale.
Si plusieurs districts sont concernés, un interdistrict sera envisagé.



District de Loir-et-Cher de Football

BARÈME DE NOTATION

Ne pas se focaliser uniquement sur le sportif

Sportif (60 points) : résultats des matchs



Autre (40 points)

I. Composition de l'équipe (5 pts)

Mixité : les deux genres représentés dans l'équipe

II. Structuration (15 pts)

- a) Section loisir identifiée (7 pts)
- b) Encadrant formé et diplômé (3 pts)
- c) Formation spécifique (AF Foot en marchant) (2 pts)
- d) Nombre de licences : + 20 licences loisir (3 pts)

III. Etat d'esprit sur l'ensemble du critérium (20 pts) - dégressif

- a) Comportement des joueurs/joueuses et encadrants
 - Carton jaune (-2 pts)
 - Carton rouge (-4 pts)
 - Comportement inapproprié (-8 pts)
- b) Respect des protocoles
 - Début de rencontre (-2 pts)
 - Fin de rencontre (-2 pts)
- c) Arbitrage
 - Refus de participation à l'arbitrage (-2 pts)



District de Loir-et-Cher de Football

JE SUIS INTERESSE POUR INSCRIRE UNE EQUIPE



https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=nOGQo_JLgkitFUn1NqsMWCKhRSiKpOsF_eaVzwr_5UMzdOR1dVTDQwSldXT0IwQzVJVTA5M1hRRy4u



District de Loir-et-Cher de Football